

Travailler ensemble


Ingénieur du son

avec problématiques de santé et-ou handicap

■ ■ ■ ■ ■

Ingénieur du son

avec problématiques de santé et-ou handicap



Chaque situation demandant écoute, conseil, accompagnement sur-mesure, la Mission Handicap de la Branche de la Production Audiovisuelle apporte, trouve et partage ses réponses.

LES FONDAMENTAUX

Lire. Écrire. Compter. Parler. Voir. Entendre. Bouger.

Des outils adaptés prenant en compte les déficiences de la vue, de l'audition, de la lecture, de la mobilité, de la motricité, de la compréhension, et de la parole.

Permettent à chacun d'être à égalité de possibilités pour satisfaire ces fondamentaux.

Consulter : <http://www.onisep.fr/Formation-et-handicap>

LES RÉALITÉS DU MÉTIER

Connaitre les outils liés au son, selon les différents environnements identifiés dans le scénario.

Identifier les besoins techniques en lien avec l'artistique.

Gérer les équipes techniques.

Organiser les interventions de chacun.

Se déplacer fréquemment, en extérieur et-ou dans un environnement constitué d'éléments techniques (décors, câbles, projecteurs....).

Mémoriser et suivre des instructions orales ou écrites.

Soulever, porter, déplacer manuellement ou pas des charges plus ou moins lourdes, plus ou moins fragiles sollicitant différents groupes musculaires du corps.

Position debout sur de longs temps et par conséquent nécessité d'être endurant.

Travailler vite, discrètement.

Attention auditive intense.

Port du casque sur de longues périodes.

Fatigabilité auditive potentielle.

Rigueur, précision, discrétion.

LES RÉALITÉS ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES

Le travail alterne activités denses et périodes chômées.

Prévoir :

De grandes amplitudes horaires nécessitant de l'autonomie, de pouvoir se lever tôt, de se coucher tard.

Des périodes et lieux de tournages contrastés : en toutes saisons, en extérieur et/ou intérieur, dans des zones meublées, fermées, escarpées, sablonneuses, humides.

Un environnement bruyant ou non, sous l'eau, la terre, dans le ciel, en hauteur...
En lumière ou non, vive ou peu.

En France ou pas. De jour comme de nuit. En semaine et le week-end.

Peu de temps pour trouver une organisation, un rythme.

Accepter :

Le travail en équipe.

Les consignes, la hiérarchie, de gérer ses émotions.

Un confort rudimentaire, improvisé, selon les espaces dédiés.

L'organisation, le rangement, le classement pour trouver facilement, transporter aisément.

La nécessité de créativité, d'inventivité.

L'anticipation.

Au-delà est conseillé :

De savoir tenir ses connaissances techniques à jour.

D'accepter des mouvements de foules, des scènes intimes.

De préserver les contacts avec les équipes artistiques et techniques.

De posséder permis B/C/D est un plus.

LE PLUS

Partager les solutions connues et mises en place au quotidien pour adapter l'environnement, les actions, les perceptions.

Etre familiarisé avec le multimédia.

Avoir une bonne connaissance du secteur et des professionnels pour les fédérer.

Posséder écoute, réactivité, rapidité de compréhension et d'exécution .

Savoir maîtriser ses émotions.

Maîtriser une ou plusieurs langues étrangères dont l'anglais.

Etre curieux des réalisations des autres.

LES PROFESSIONNELS ENGAGÉS !

Le 11 février 2014, la charte Diversité du CSA (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelles des personnes handicapées, dans le secteur de la communication audiovisuelle, a été signée par de nombreux représentants du secteur.

Parmi les mesures :

développer l'accessibilité dans les écoles, encourager l'accès à l'emploi.

<http://www.csa.fr>

CONSEIL D'EXPERT

Mobilité réduite ?

Dans l'environnement audiovisuel, les productions en plateau TV ou en studio d'animation, induisent moins de déplacements, de nécessité de mobilité. Des véhicules adaptés existent équivalents à des véhicules habituellement utilisés.

Motricité et TMS ?

Des outils pour alléger les charges, existent.

Ouïe ou vue absente, déficiente ?

Des aides techniques sont nécessaires et des financements sont possibles. Tout autant, pour communiquer, échanger, se comprendre, des applications numériques se développent.

État de santé précaire ?

La fatigabilité, engendrée par des rythmes soutenus, peut faire l'objet d'une organisation en amont pour adapter les temps de travail autour du professionnel.

En anticipant, il sera aussi possible d'indiquer des préférences alimentaires, des temps de pause pour prise de traitement, par exemple.

Par ailleurs, il est fréquent que les équipes constituées se retrouvent sur d'autres projets pour y travailler ensemble. Cette fidélité est un atout pour rassurer, assurer, lever les freins relationnels, faire fructifier les organisations adaptées autour d'un membre de la production en situation de handicap ou atteint d'une maladie invalidante.



Des experts sont à votre service et sur rendez-vous :

www.missionh-prodaudio.fr

01 73 17 36 65

mission.h@audiens.org